



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Publication

Camp d'entraînement de Swiss Shooting 2021

Camp du automne, du 11 au 15 octobre 2021, à Filzbach

La section FJ de la Fédération sportive suisse de tir (FST) offre aux athlètes intéressés¹ et prêts à en apprendre davantage sur leurs options et opportunités, la possibilité de se familiariser avec le tir de performance dans le cadre d'un camp de plusieurs jours, sous la direction d'entraîneurs expérimentés. Les jeunes amateurs de tir sportif pourront ainsi approfondir leurs connaissances de base et découvrir la nouvelle discipline « Target Sprint ». Le tout doit permettre aux participants de se faire une image concrète de ce qui est nécessaire pour réussir dans le sport de performance et quel est le chemin qui mène au succès.

Lieu et date: Centre sportif du Kerenzerberg à Filzbach,
(logement, repas et installations sportives)

Camp du l'automne: du lundi 11 au vendredi 15 octobre 2021

Cours offerts:

- Cours 21/1: Carabine olympique**
(fusil 10m)
- Cours 21/2: Pistolet**
(Pistolet 10m)
- Cours 21/3: Target Sprint**
(carabine AC et jogging en plein air)

Les cours offerts comprennent uniquement les disciplines reconnues par la Fédération sportive internationale de tir (ISSF).

Direction : Moniteurs J+S, Entraîneurs Target Sprint

Langues : Tous les cours sont tenus en allemand et français

Groupe cible : Les tireurs du sport populaire qui, selon le concept «FTEM tir sportif», ont été classés par leurs moniteurs de société en F2-F3 dans les disciplines olympiques ont le droit de participer aux camps SSV. Les critères de classement sont définis sous « Contenu » dans les niveaux individuels F1-F3 du «FTEM tir sportif».

Les participants au camp dans les disciplines carabine doivent être capables de démontrer un niveau F2 dans deux positions. Les participants s'engagent à signer les règles de conduite de la FST et à se comporter de manière « coll and clean » dans la communauté du camp. Les participants doivent avoir payé les frais de participation avant le début du camp.

Groupe cible : Dans la discipline TargetSprint, le niveau F1 est suffisant car la FST souhaite promouvoir spécifiquement cette discipline.

¹ Pour des raisons de lisibilité seule la forme masculine est utilisée dans ce document. Les jeunes filles et femmes sont toutefois aussi les bienvenues !

Les limites d'âge suivantes sont valables :

Cours 21/1: Carabine olympique
(athlètes nés de 2001 à 2008)

Cours 21/2: Pistolet
(athlètes nés de 2001 à 2008)

Cours 21/3: Target Sprint
(athlètes nés de 2001 à 2008)

Nombre de participants: Le nombre de participants¹ et limité à 20 par camp. Afin qu'un cours puisse être mis sur pied, il faut qu'au moins 15 athlètes s'y inscrivent.

Conditions matérielles: Dans toutes les disciplines du camp, les équipements personnels de tir et de sport, y compris les munitions nécessaires, doivent être apportés par les participants. Aucun fusil ou pistolet, équipement ou munition n'est fourni. La seule exception peut être faite dans la discipline TargetSprint. A cet effet, une demande écrite des participants doit être adressée à la section FJ.

Frais: CHF 480.-- (pour les éventuels participants nés en 2000 - 1998)
CHF 300.-- (pour les participants nés de 2001 à 2008)
Dans ce prix sont inclus : le logement, les repas, toutes les leçons théoriques et pratiques (à l'exception de la munition) ainsi que le programme d'agrément.

Assurance: Dans le cadre des activités prévues au programme du Camp d'entraînement de Swiss Shooting, les participants sont assurés auprès de l'Assurance des sociétés suisses de tir (USS). Les conditions générales d'assurance de l'USS peuvent être obtenues auprès du Secrétariat général de la FST.
Pour tous les autres risques, les participants doivent veiller eux-mêmes à ce qu'ils jouissent d'une couverture d'assurance adéquate.

Inscription: Les athlètes intéressés voudront bien s'inscrire d'ici au **lundi, 30 août 2021** au plus tard
Le formulaire d'inscription se trouve sur le site www.swissshooting.ch
d'où il peut être téléchargé ou il peut être demandé par courriel à :
ausbildung@swissshooting.ch

Si le nombre d'inscriptions dépasse le nombre maximal de participants du cours, une sélection pourra être faite soit sur la base des classes d'âge (les U20 ont la priorité) soit au vu des dates de réception des inscriptions. Les athlètes qui ne pourront pas être retenus seront informés par écrit (courriel).

Les convocations (programme détaillé inclus) seront envoyées aux participant-e-s au plus tard 3 semaines avant le début du camp.

Confirmation : Les frais de participation seront facturés à l'échéance du délai d'inscription.

Délai de paiement: **30 septembre 2021**

La convocation et le programme du camp seront envoyés aux participants à la réception de leur versement.

Renseignements: Secrétariat Formation
Lidostrasse 6
6006 Lucerne
Tél. 041/418 00 26
e-mail : ausbildung@swissshooting.ch

FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR
Section Formation/Juges

Cheffe de section
Ruth Siegenthaler

Secrétariat Formation/Juges
Carole Troger